

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2014)
Heft: 2025

Artikel: Agriculture durable... pour les nantis : la souveraineté alimentaire des Verts: chère et isolationniste
Autor: Tille, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012679>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et onze élus de gauche sur 36 au Conseil communal. A Kloten, située dans l'un des plus populistes-conservateurs districts du canton, le président reste UDC et la majorité demeure bourgeoise, tant à l'exécutif (cinq sur sept) qu'au parlement local (25 sur 32).

Les roses-verts n'ont qu'à s'encourager. Situation à peine meilleure à Schlieren, avec un président de ville PS à la tête d'une municipalité à cinq bourgeois sur sept et avec un Conseil communal de 36 membres où les 27 élus bourgeois dominent largement.

Comme on le voit, le vote dit urbain est, d'abord, celui des grandes villes et métropoles (à l'échelle suisse s'entend bien). Les citadins des communes de moins de 30'000 habitants se comportent volontiers comme les résidents de bons gros villages.

Agriculture durable... pour les nantis

La souveraineté alimentaire des Verts: chère et isolationniste

Albert Tille - 04 février 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/25185>

C'est parti. La récolte des signatures pour l'initiative de l'[Union suisse des paysans](#) sur le renforcement de la production indigène de denrées alimentaires débutera le 11 février.

Petit retard pour les [Verts](#). Leurs délégués ont adopté une initiative concurrente pour des denrées alimentaires produites de manière durable. La récolte des signatures ne commencera qu'en mai. Un troisième texte, celui du syndicat agricole minoritaire [Uniterre](#), est en gestation. Une quatrième initiative de l'UDC annoncée l'automne passé ne verra pas le jour ([DP 2015](#)). Le parti «agrarien» l'a retirée au profit de celle, moins rigoureuse, de l'Union suisse des paysans.

Le texte de la grande centrale agricole est plus déclamatoire que contraignant. Il entend renforcer la production indigène, notamment en prenant des mesures contre la

perte des terres cultivées. C'est déjà ce que prévoit la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire en limitant la surface des zones à bâtir ([DP 2019](#)). L'initiative demande de diminuer les charges administratives sur l'agriculture et de garantir la sécurité des investissements. Elle est en revanche muette sur un renforcement des protections aux frontières.

L'initiative des Verts est moins précautionneuse. Pour que les Suisses consomment des denrées alimentaires sûres et produites dans le respect de l'environnement, des animaux et dans des conditions de travail équitables, les aliments importés devront répondre aux exigences appliquées à l'agriculture suisse. La Confédération pourra soumettre les produits étrangers à autorisation, elle pourra modifier les droits de douane et imposer des contingents.

En appliquant ces mesures, la Suisse ne respecterait pas les accords de l'OMC. En signant ce texte il y a 20 ans déjà, notre pays s'est engagé à ne pas aggraver les obstacles aux échanges des produits agricoles. Donc pas de nouveaux contingents ni de hausse des droits de douane, pas d'interdiction d'importations sauf pour des précautions sanitaires impératives. En cas de violation de ces engagements, la Suisse pourrait être condamnée à des rétorsions par l'organe de règlement des différends. Si, par exemple, la Confédération décidait d'interdire l'importation de poulets qui n'ont pas été élevés comme chez nous, la France ou tout autre pays obtiendrait, en compensation, le droit de bloquer l'entrée de certains produits agricoles ou industriels en provenance de Suisse. Belles querelles en perspective entre les différents lobbies helvétiques.

Les Verts veulent que nous ayons une consommation saine et éthique. L'objectif est louable. Mais il renforcerait l'îlot de cherté de la Suisse (DP 2008). Restreindre étroitement l'importation des denrées alimentaires conduirait assurément à l'augmentation de nombreux prix. Et tant pis

pour les bourses modestes, contraintes de calculer étroitement leur budget alimentaire.

Aujourd'hui le consommateur peut choisir. Il peut décider de boycotter les poulets en batterie, les fraises produites par de vils exploiteurs. Il peut

renoncer à des viandes venues d'outre-mer par des moyens de transports qui polluent. Il a loisir de privilégier la production indigène et même de proximité. Un étiquetage plus rigoureux faciliterait son choix. Mais pourquoi empêcher les nécessiteux de se nourrir à bon compte?

Un portrait de Robert Hainard, artiste, naturaliste et philosophe

«Robert Hainard. L'art, la nature, la pensée», film et DVD de 91 minutes, Fondation Hainard et Framevox Production, en coproduction avec la RTS, 2013

Pierre Jeanneret - 05 février 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/25189>

Robert Hainard (1906-1999) est surtout connu et apprécié du grand public comme peintre, graveur et sculpteur animalier. Mais ce genre artistique, par ailleurs souvent considéré injustement comme mineur, ne limite pas le personnage. Celui-ci fut aussi un véritable humaniste, un encyclopédiste, un naturaliste, un philosophe, dont la figure est inséparable de celle de son épouse Germaine (1902-1990), le grand amour de sa vie, elle-même peintre estimable.

Un beau [film documentaire](#) lui - ou leur - a été consacré par la journaliste Viviane Mermod-Gasser. Il faut relever d'abord les qualités de cet *opus*: la valeur des témoignages (parmi eux, ceux du fils et de la fille du couple, celui de Julien Perrot, fondateur à onze ans du journal *La Salamandre*, celui de Philippe Roch, ou encore ceux d'autres peintres de la nature);

la beauté des images; le bel usage qui est fait de la musique, interprétée au piano par Marc Pantillon; le rythme conféré par la réalisatrice à ce documentaire dont l'intérêt ne faiblit pas.

D'origine neuchâteloise, Robert Hainard fut d'abord un artiste, certes. Il en avait acquis la formation à l'Ecole des arts industriels. Ses représentations d'animaux en saisissent le mouvement, «*l'âme*». Elles peuvent rappeler parfois l'art rupestre du paléolithique: Hainard se sentait proche de cet esprit de communion avec la nature, qu'il voulait sauvage. Elles ont également trouvé dans l'art japonais une source d'inspiration, qui s'exprime dans ses quelque 900 estampes. Comme graveur sur bois, il a inventé des procédés originaux. Mais sur le plan strictement artistique, il faut dire qu'il a été de plus en plus

isolé et marginalisé, du fait de la prééminence croissante de l'art abstrait. Son œuvre, cependant, ne relève pas prioritairement de l'art pour l'art. Elle se veut une transcription de la nature, un hommage quasi panthéiste à celle-ci.

Robert Hainard ne fut pas un rêveur romantique, comme certains aquarellistes anglais du 18e siècle s'extasiant devant un paysage. Véritable naturaliste, il connaissait parfaitement le monde végétal et animal. Scientifique, il traduisait esthétiquement la nature avec poésie. Il n'est pas exagéré de dire qu'il fut l'un des grands prédecesseurs de l'écologie, même s'il ne l'appelait pas de ce nom. Philippe Roch, dans son vibrant témoignage, considère ce «*fondamentaliste*» (au sens positif du terme) comme son maître.